



CAP
ISCP

Élections professionnelles 2014

Commission Administrative Paritaire Ingénieurs des services culturels et du patrimoine

LE 4 DÉCEMBRE

JE VOTE CFDT-CULTURE

Le 4 décembre prochain, vous élierez vos futurs représentants pour les commissions administratives paritaires, les commissions consultatives paritaires, le comité technique ministériel.

Les élections du renouvellement de notre Commission Administrative Paritaire se dérouleront par **voie postale avant le 4 décembre 2014**.

La CAP, qu'est-ce que c'est ? à quoi ça sert ?

Le rôle principal de la CAP est d'examiner les décisions individuelles concernant notre situation et notre carrière. Dans cette instance paritaire, qui se tient sous la présidence du chef des ressources humaines, des représentants de l'administration du Ministère et des représentants élus du personnel siègent pour quatre ans.

La CAP examine les titularisations, établit la liste d'aptitude pour les promotions internes, les tableaux d'avancement de grade.

Elle a connaissance des évaluations et appréciations, à la demande de l'agent elle peut proposer une révision.

Elle examine les demandes de mutation, les sanctions disciplinaires, la contestation ou le refus de travail à temps partiel, le refus de congés formation...

La CFDT-CULTURE vous représente à la **CAP des Ingénieurs des services culturels et du patrimoine**.

Nous sommes à votre écoute et portons vos demandes et revendications dans tout ce qui touche à vos missions et carrières.

Le contexte

La diversité de nos métiers fait la richesse de notre profession en particulier au service de la culture et de l'enseignement. Nous travaillons dans les services patrimoniaux, les musées, les services d'archives, les monuments historiques, les établissements d'enseignement, tant en administration centrale que dans les services déconcentrés et les Établissements publics.

Une organisation
et un
fonctionnement
qui vous
concernent

Nous serons le
relais de vos
préoccupations
et propositions !

Conformez-vous exactement aux instructions fournies avec le matériel de vote



Face à un déroulement de carrière sans perspectives et à un régime indemnitaire indigent, nous demandons :

- une augmentation conséquente de la valeur du point d'indice,
- une véritable mobilité examinée de façon paritaire,
- une augmentation des postes budgétaires,
- un repyramidage du corps qui permette un déroulement de carrière sans blocage avec une meilleure répartition des effectifs,
- plus de promotions

Pourquoi voter ?

Nous intervenons pour accompagner des collègues en situation de difficulté voire de détresse grave. Nous continuerons d'être leur voix auprès de l'administration (ministre, chef de service, commission de réforme) et à faire reconnaître des malaises parfois liés à des problèmes de management.

Nous sommes particulièrement attentifs à la situation de nos collègues en poste dans de petits établissements souvent oubliés dans les promotions.

Donnez vos voix à la **CFDT-Culture** : ses représentants dans les instances seront les relais de vos préoccupations et propositions, dans le souci d'éviter tout dogmatisme avec la volonté d'établir un dialogue le plus constructif possible avec l'administration.

Vos conditions de travail, qu'elles soient matérielles ou fonctionnelles, sont ainsi un domaine sur lequel vos représentants CFDT-CULTURE veilleront tout particulièrement.

Conformément aux valeurs de la CFDT-CULTURE, vos représentants **CFDT-Culture** élus s'attacheront à défendre les intérêts et les missions de tous les agents par le dialogue et la détermination, en pesant sur les décisions et les évolutions de vos carrières.

POUR DES ELUS CFDT-CULTURE GARANTS D'UNE MEILLEURE REPRÉSENTATION ET DE LA DÉFENSE DE TOUTES ET TOUS !



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**

Conformez-vous exactement aux instructions fournies avec le matériel de vote